



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°215/2022
du Conseil communautaire
Séance du 12 décembre 2022

Date d'envoi de la convocation = 6 décembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 75
Nombre de délégués présents : 44
Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 20
Nombre de délégués absents : 11

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à seize heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Michel AGNEL, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Christian BAUME, Sébastien BAYART, Ulrich BELANGERE, Philippe BERTHOMIEU, Michel CEGIELSKI, Jean-Yves CHAPELET, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Ghislaine DE VERDUZAN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, , Béatrice LOISON, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Laurent NADAL, Jennifer OBID, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alain POMMIER, Jean Christian REY, José RIEU, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROS, Christine SALANCON, Claude SALAU, Benoît TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE

Absents ayant donné procuration : Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Yves CAZORLA à Jennifer CHAPUIS-FAURE, Christine CLERC à Vincent ROUSSELOT, Maxime COUSTON à Jean-Yves CHAPELET, Manon CROUSIER à Michel AGNEL, Gilles DELALIEU à Nathalie FORGEROU, Benjamin DESBRUN à Ghislaine DE VERDUZAN, Patricia GARNERO à Christian BAUME, Hervé GINOT à Laurent NADAL, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE, Claire LAPEYRONIE à Claude SALAU, Léopoldina MARQUES-ROUX à Alain POMMIER, Stéphane MAURIN à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Catherine PECASTAING à Daniel MOUCHETANT, Philippe PECOUT à Patrick PANNETIER, Alexandre PISSAS à Marie-Chantal PIONNIER, Olivier ROBELET à Véronique HERBE, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU, Christophe SERRE à Guy AUBANEL, Christian SUAU à Michel CEGIELSKI

Absents/Excusés : Eric AJASSE, Dominique ASTORI, Pascale BORDES, Robert GAUTIER, Jean-Marie LAURENS, André LOPEZ, Fred MAHLER, Laurent OUIILLON, Philippe PAQUIER, Béatrice REDON, Thierry VINCENT

Secrétaire de Séance : Brigitte VANDEMEULEBROUCKE

Objet : Election d'un membre suppléant en remplacement au sein du Syndicat Mixte du PRAE Marcel BOITEUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-1-2309 en date du 31 octobre 2007 relatif à la création du Syndicat mixte du Parc Régional d'Activités du Campus scientifique et technologique de la Cèze Marcel Boîteux,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012-198-0004 en date du 16 juillet 2012 relatif à la création de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien,

Vu la délibération du conseil communautaire n°41/2014 du 29 avril 2014, portant notamment sur la représentativité de l'agglomération au sein du syndicat mixte du PRAE Marcel Boîteux,

Vu la délibération n°80/2020 du conseil communautaire du 20 juillet 2020, portant sur l'élection des représentants au sein du syndicat mixte du PRAE Marcel Boîteux,

Considérant la démission de Monsieur Anthony CELLIER, représentant suppléant au sein du syndicat mixte du PRAE Marcel Boîteux,

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité :

D'élire :

- Madame Sylvie BARRIEU-VIGNAL en remplacement de Monsieur Anthony CELLIER.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **19 DEC. 2022**

